

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement
11 mai 2020	20 mai 2020	F. 974.12.10031
	1. Intitulé du projet	
Permis d'Aménager opération Bois-de-Nè	The control of the co	and the more in that the desired the term of the more in the more in the comment of the comment of the comment
	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pélilionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	
	Hellom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Le Bois de Nèfles	
Nom, prénom et qualité de la personne	Henri Law-Waï	
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 490 146 321	Forme juridique	SARL
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablec	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1	22-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a	utres nomenclatures (ICPE, IÕTA, etc.
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	b) Opérations d'aménagement dont le terrain o ou dont la surface de plancher au sens de l'arti	
d amenagement.	ou l'emprise au sol au sens de l'article R. * 420-	
	entre 10 000 et 40 000 m2.	
建筑成为大型。	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 de	u formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Opération d'aménagement comprenant : requalification/création de voiries, création de réseaux (AEP, EP, EU, électricité, Télécom), aménagement d'espaces verts

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

42	Obi	ectifs	du	proje	٦ŧ
7.4		CUIIIO	uv		31

Aménagement d'un terrain de 6ha pour la réalisation d'une opération mixte logements/commerces/services

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier s'organisera que environ 10 mois. De manière classique, il s'organisera selon le déroulé d'un chantier d'aménagement :

- défrichage
- terrassement
- réseaux
- couches de forme
- matériaux de surface
- plantation

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A ce stade des études, le programme sur lequel s'appuie le PA est le suivant :

- 163 logements dont :
- 72 logements collectifs R+2
 - 69 logements individuels denses
- 22 lots individuels
- une surface alimentaire (environ 2 300m2 SPC)
- un pôle restauration et services (SPC 1 400m2 environ)
 - locaux commerciaux et de services avec des surfaces variables (de 3 700m2 SPC environ)

Au total: 26 800m2 SPC

Gro Superficie globale de l'opération	Valeur(s) 60 707m2	
l.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation Chemin Reynal Saint-Louis	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	. 16 . 47 S Lat. 55 . 26 . 19 E
	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :	
	Point de départ : Long Point d'arrivée : Long Communes traversées :	.°'_"_ Lat°'"_ .°'"_ Lat°'"_
·	Joignez à votre demande les annexes n° :	2 à 6
1.7 S'agit-il d'une modification/ex 4.7.1 Si oui, cette installation environnementale?	tension d'une installation ou d'un ouvrage existan n ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éva	t? Oui Non X
4.72 Si oui, décrivez sommaire différentes composantes de vo indiquez à quelle date il a été	otre projet et	

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). Permis d'Aménager

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet ou trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

		· T	PPR multirisques approuvé en novembre 2016
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidenc	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Passage d'une zone agricole en déprise à un espace urbain
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Le PLU a classé ces terrains en zone 1AUb2 et partiellement en A (emprise de l'emplacement réservé destiné à l'élargissement du chemin Reynal)
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Déplacements des nouveaux habitants et utilisateurs des commerces et services
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Trafic automobile induit

	·			
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		Eclairage urbain
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Circulation automobile induite
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il des effluents ?	X		Effluents domestiques rejetés dans le réseau public
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	THE PARTY OF THE P	X	

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		X	Création d'un nouveau quartier
6.2 Les incide	ences du projet identif	iées a	յ 6.1 sc	ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
approuvé	s ?			
Oui	Non 🗙 Si oui, décri	vez les	quelles	3:
•				
•				
		81 Á.a.a		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
6.3 Les incid				
Oui	Non 🗙 Si oui, déc	rivez le	esquels	:
:				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

La recherche de de solutions limitant fortement l'impact hydraulique des aménagements (cf dossier loi sur l'eau joint en annexe), le travail sur le paysage et le traitement des marges poussé, la constitution d'une polarité urbaine qui fait défaut aujourd'hui dans le quartier de Bois-de-Nèfles-Cocos

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le faible intérêt écologique du site, du fait de son activité agricole, l'impact faible sur le fonctionnement hydrologique de la zone, la participation du projet à la structuration d'un espace urbain aujourd'hui peu dense, selon des principes largement actés dans le PLU de la commune (inscrit au PADD et objet d'une OAP), justifient la dispense d'une évaluation environnementale particulière.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesqueis le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
Notice du pern Dossier loi sur l	nis d'aménager (PA2) : rubrique 4.2, 4.3, 7 'eau : rubrique 6.4	
	9. Engagement et sig	gnalure
Je certifie sui	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à	L'Etang-Salé	ie, 23/04/2020
Signature		

-				
•				